t
I

e
p
l

e

d
r
N
p
v
v
le
su

ELECTEURS, ATTENTION

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER

Depuis douze mois la province de Québec traverse une crise des plus dangereuses, crise qui aurait déchaîné les plus terribles malheurs sur nous si des hommes énergiques ne les avaient point détournés à force de courage et de sacrifices.

Ces malheurs vous menacent encore et ils vous écraseront, électeurs de la province de Québec, si vous écoutez les charlatans politiques, les misérables hâbleurs, prêts à tout sacrifier pour faire fortune à vos dépens.

Jamais vous n'avez couru de plus grands dangers, sans vous en douter peut-être. Encore une fois, ils ont été éloignés par la prudence de quelques hommes qui ont risqué leur popularité, leur fortune et leur avenir politique pour sauver la province.

Vous allez comprendre la position, que ces hommes déguisés en faux patriotes, voulaient vous faire.

Vous connaissez l'agitation dans laquelle il vous ont tenus depuis douze mois ; il est inutile de vous peindre le mouvement révolutionnaire, qu'ils ont soulevé et qui est si dangereux que Nos Seigneurs les évêques désintéressés de tout intérêt de parti, ont condamné. Vous ne connaissez que trop ce mouvement qui tendait à soulever notre province contre la province voisine. **Eh bien, nous vous le demandons que serait-il arrivé si les chefs du parti conservateur à Ottawa et à Québec avaient suivi la même ligne de conduite que MM. Mercier et Laurier ?**

2 - 1127
no. 14

Depuis Gaspé jusqu'à Soulanges, la province aurait été en feu ; nos hommes publics auraient rivalisé à qui dénonceraient avec le plus de violence, les Anglais et les Protestants.

Croyez-vous qu'en face d'une pareille tempête, les Anglais d'Ontario et des provinces maritimes seraient restés tranquilles à nous regarder ? L'agitation qui, grâce au Ciel n'a pas été générale chez nous, a cependant provoqué une agitation dans un sens contraire dans Ontario et à Manitoba, une agitation anti-française et anti-catholique. Il s'est rencontré des hommes et des journaux qui, à la vue du déchaînement des passions populaires chez nous, ont dit : " Les Anglais de la province de Québec ne sont plus en sûreté au milieu des révolutionnaires Canadiens-français ; organisons-nous pour les secourir. Il faut en finir avec ces Français qui veulent tout bouleverser." Tel est le langage tenu par le *Mail* de Toronto, un journal conservateur renié par Sir John et le *Free Press,* feuille libérale de Winnipeg que les journaux rouges de notre province se gardent bien de renier.

Voilà ce qu'a produit la conduite de M. Mercier et des soi-disants patriotes, ambitieux désappointés bien plus acharnés à satisfaire leurs gros appétits qu'à servir les intérêts du peuple. Que serait-il donc arrivé si le mouvement avait été général ? Si MM. Langevin, Caron et Chapleau avaient aussi poussé le cri de guerre aux Anglais ? On tremble en pensant à ce qui serait arrivé ! Il n'y a pas à se le dissimuler, nous aurions été à deux pas de la guerre civile, et peut-être en aurions-nous subi les horreurs au moment où nous y pensions le moins.

Si cette terrible calamité de la guerre nous eut été épargnée, nous aurions certainement vu, pour le moins, les Canadiens chassés du pouvoir à Ottawa, sans influence dans le Parlement soulevé contre nous. Nous n'exagérons rien, c'est ce qui serait arrivé, si MM. Langevin, Chapleau et Caron s'étaient retirés du Gouvernement, parce que les ministres d'Ottawa avaient décidé que la sentence de mort portée contre Riel devait être exécutée.

Cette résignation aurait été suivie chez nous d'une excitation extraordinaire ; toute la province n'aurait offert que le spectacle d'un peuple en révolution et il se serait produit une agitation en sens inverse dans les autres parties du pays. Pas un ministre

français n'aurait pu être appelé au ministère qui aurait été formé au point de vue anti-catholique et anti-français, et nous serions tombés dans l'état où nous étions avant 1840. Exclus du pouvoir, n'ayant aucune part au partage du trésor fédéral, nous aurions vu les travaux publics arrêtés chez nous, et Québec descendre au dernier rang dans la Confédération.

Beau résultat, et tout cela pour satisfaire l'ambition de M. Mercier, tout cela pour faire arriver premier ministre à Québec un homme méprisé, décrié il n'y a pas encore longtemps, par ses propres amis politiques ; un homme que la *Patrie* et les plus honnêtes parmi les chefs libéraux cherchaient à pousser en dehors du parti libéral comme indigne de sa confiance.

Les ministres français à Ottawa n'ont pas quitté leurs postes, et au point de vue des chefs libéraux ils faisaient en restant fidèles à leurs convictions un grand sacrifice, car ils perdaient une grande occasion d'augmenter leur popularité et risquaient même de se perdre à tout jamais dans l'opinion publique si le bon sens populaire ne reprenait pas le dessus sur les passions. MM. Langevin, Caron et Chapleau savaient bien ce qui les attendait. Ils avaient été avertis par leurs amis qu'il se préparait un mouvement terrible contre eux. Ils savaient aussi avec quelle facilité on soulève le peuple sur une question de race ou de religion ; ils savaient aussi que Riel n'était pas bien connu du peuple devant lequel on n'avait pas eu le temps de mettre les jugements des évêques et des prêtres du Nord-Ouest sur son compte ; les témoignages rendus au procès qui établissent d'une façon si claire qu'il avait voulu vendre la cause métisse pour $35,000. Les ministres avaient bien étudié la position. D'un côté, ils voyaient le sacrifice, les insultes, les outrages ; de l'autre une immense popularité pour eux, mais ils apercevaient aussi au-dessus de toutes ces considérations personnelles la ruine de Québec et peut-être la guerre civile, et dans tous les cas l'abaissement et l'humiliation des Canadiens-français.

Les chefs libéraux, M. Mercier et M. Laurier qui a jadis laissé mettre Riel hors la loi, qui a déclaré que l'exécution de Scott par l'ordre de Riel, était un meurtre atroce, se sont montrés bien moins soucieux des intérêts de Québec.

Les libéraux voulant à tout prix conquérir le pouvoir pour

satisfaire les appétits d'une meute d'affamés qu'ils traînent dans leurs rangs, ont tout osé pour tromper la province et aveugler le peuple. Ils ont employé les moyens les plus dangereux, des moyens si condamnables que l'homme qui y a recours, devrait être chassé de notre société comme un malfaiteur : ils ont soulevé les préjugés nationaux, ils ont fait appel aux passions religieuses, eux dont les chefs se sont toujours fait remarquer par l'absence de tout principe religieux et dont plusieurs sont connus comme des ennemis déclarés de l'Eglise. Ils n'ont malheureusement que trop réussi. Nousdisions, il y a un instant, que les hommes qui se servent de tels moyens, devraient être regardés comme des malfaiteurs et rien n'est plus facile à justifier que cette assertion. Si toute la province avait suivi MM. Laurier et Mercier, nous verrions à l'heure qu'il est, les 130,000 Canadiens-français d'Ontario, les 30,000 Canadiens-français des provinces maritimes, les Métis du Nord-Ouest, foulés aux pieds par la majorité, persécutés par les protestants soulevés à leur tour, pour répondre à toutes ces provocations. Et nous avons couru ce risque, parceque M. Riel, un haïsseur de Canadiens, un rénégat, une espèce d'ante-Christ, a dit Mgr Grandin, un meurtrier, un homme qui a voulu vendre la cause des Métis, pour $35,000 a subi le châtiment de ses crimes !

Quel aveuglement d'un côté ! Quelle comédie de l'autre ! Dans quelques mois, ceux qui ont écouté les blagues libérales, ne voudront pas croire qu'ils ont été aveuglés à ce point. Ils ne voudront pas croire que pendant les dernières élections, ils ont complètement perdu de vue leurs propres intérêts, pour ne s'occuper que de l'affaire Riel.

De quoi a-t-on parlé dans la dernière campagne électorale de la province de Québac : De Riel et de rien autre chose. Etait-ce là qu'il fallait discuter ! Non, mille fois non. Mais M. Mercier avait intérêt à ne point porter la discussion sur son véritable terrain. car il aurait été infailliblement battu.

Il avait intérêt à faire oublier qu'il voulait prendre la place d'hommes comme MM. Ross et Taillon, dont l'honnêteté est incontestable, qui imposent le respect à leurs adversaires politiques, tandis que lui, M. Mercier, se sent écrasé par le mépris de ses propres amis !

La question qui devait faire le sujet de la lutte aux dernières élections était bien claire, hélas trop claire pour M. Mercier. Pendant le peu de temps qu'ils sont restés au pouvoir à Québec, les libéraux, soit par incapacité, soit par canaillerie, ont mis le désordre dans nos finances et fait perdre trois millions de piastres à la Province.

Les gouvernements qui les ont remplacés ont eu pour principal but de réparer le mal que les libéraux avaient fait. Car sous leur régime, le trésorier arrivait chaque année avec un déficit, ne pouvant, comme on dit, faire rejoindre les deux bouts. Il est évident que cet état de choses nous menait, soit à la taxe directe, soit à la ruine de nos institutions provinciales, à l'Union législative qui inspire de si vives répugnances aux Canadiens. Réparer le désordre mis dans nos finances par M. Mercier, ramener l'équilibre dans le trésor à force d'économies et de prudence ; telle était la tâche difficile qui s'imposait au gouvernement Ross. Celui-ci s'est montré à la hauteur de la situation et il pouvait se présenter devant le peuple sans fanfaronades et lui dire : " J'AI SAUVÉ LA PROVINCE QUE LES LIBÉRAUX AVAIENT MISE EN DANGER ! "

Quelles paroles M. Mercier pouvait-il lui mettre sur son drapeau ?

Il a eu honte d'y inscrire la vérité et s'est contenté de mettre des appels au fanatisme, aux préjugés de race et de religion. Mais si vous voulez savoir ce que le peuple aurait dû lire sur son drapeau, ouvrez les documents du Parlement de Québec qui racontent son histoire et celle de ses amis.

Vous comprendrez alors qu'il avait le plus grand intérêt à cacher et ses œuvres et celle de ses adversaires, mais pour des raisons bien différentes.

Vous comprendrez aussi que son salut se trouvait dans l'aveuglement de ses compatriotes et voilà pourquoi il a adopté Riel comme un frère dont il devait venger la mort.

Savez-vous une chose, qui est à peine croyable tellement elle est horrible, mais qui n'en est pas moins parfaitement vraie.

C'est que les chefs libéraux de Montréal et de Quebec auraient vu la grâce de Riel avec le plus vif désappointement et que son exécution leur a fait le plus vif plaisir. Ce ne sont pas les

orangistes qui se sont le plus réjouis de l'exécution de Riel, mais bien M. Mercier et ses complices, car ils sont les seuls qui avaient à en profiter et ils sont les seuls qui ont voulu en tirer avantage.

Les plus effrontés, les moins prudents d'entre eux ne cachaient pas leur joie. " La mort de Riel, disaient-ils, nous donnera la victoire aux prochaines élections. "

Des hommes qui fondent leurs espérances sur d'aussi abominables calculs, sont les pires ennemis du pays.

Il est temps de démasquer les hypocrites, il est temps d'ouvrir les yeux à ceux qui se sont laissés aveugler ; il est temps de montrer M. Mercier professant de l'horreur pour les ministres Canadiens-Français et fêtant M. Daves un chef libéral qui a approuvé l'exécution de Riel, embrassant M. Joly qui a condamné sa conduite, reconnaissant pour grands hommes MM. Mackenzie et Cartwright et bien d'autres libéraux qui ont appuyé de leur vote la conduite du gouvernement à la dernière session.

Il est temps que l'on demande au peuple s'il a eu raison d'insulter ses chefs à Ottawa et à Québec qui ont sauvé la province, assuré sa prospérité, obtenu du gouvernement fédérale des millions pour construire les chemins de fer qui sillonnent partout votre province, tandis que les liberaux n'ont pas accordé un seul sou à une seule de nos voies ferrées.

Il est temps qu'il réfléchisse un instant et qu'il se demande ce que valait ce *frère* de M. Mercier et s'ils ne sont pas en effet digne de l'un et de l'autre.

—Ah disent encore quelques aveugles, le sang de Riel crie vengeance, mais puisque le sang versé justement vous inspire tant d'horreur, pensez donc au sang des saints prêtres, versé par les sauvages déchaînés par Riel, à la mort de 150 soldats ; pensez aux familles mises en deuil, mettez-vous un instant à leur place et dites s'il ne méritait pas son sort.

Si le sang versé vous fait horreur d'un côté, il doit surtout vous répugner lorsqu'il est répandu injustement.

Riel avait-il ce sentiment d'humanité que vous professez à son égard, lorsqu'en 1870, il faisait brutalement et inutilement fusiller Scott, déposé encore vivant dans son cercueil.

Quelle sympathie cet homme pouvait-il raisonnablement avoir

parmi nous ? Plus nous l'étudions, plus il nous semble qu'il doive inspirer de la répugnance.

En effet, si un des nôtres a le malheur d'abandonner la religion catholique, une vive répulsion surgit partout à l'égard du rénégat ; on l'évite, avec soin ; on le signale aux enfants comme un être méprisable et dangereux. Qu'était donc le frère de M. Mercier à l'époque de sa révolte, sinon un apostat de la plus dangereuse espèce, dénoncé par les évêques et les prêtres du Manitoba. C'est pour cet homme qu'il faut sacrifier les ministres d'Ottawa et de Québec qui se sont montrés depuis vingt et trente ans la gloire du Bas-Canada, nos hommes les plus distingués, les plus habiles, les plus capables de gouverner !

Depuis douze mois ces amis du Canada sont insultés, honnis et bafoués parce qu'un misérable qui a mérité vingt fois la corde, a été pendu ! Eh bien, puisqu'il faut tout dire : si c'est ainsi que les Canadiens entendent récompenser ceux qui après leur avoir rendu les plus grands services, ont mis le comble à leur œuvre en les sauvant peut-être de la guerre civile, ou tout au moins de la ruine politique, ils peuvent s'attendre à être gouvernés par des individus du calibre de M. Mercier, qui sera pour notre province comme un de ces fléaux qui ont jadis dévasté l'Egypte.

C'est le même homme qui, tour à tour conservateur et libéral, voulait vendre la cause libérale à M. Mousseau pour un portefeuille et en ceci il est bien le frère de Riel, qui offrait d'abandonner la cause des Métis moyennant $35,000. C'est le même homme qui se faisait donner $5,000 pour cesser la contestation électorale contre M. Mousseau ; qui extorquait sa part des $5,000 arrachés aux amis de M. Chapleau ; qui voulait vendre la contestation de Berthier pour $1,000. C'est ce même homme que la *Patrie*, l'Hon. R. Thibaudeau ont publiquement répudié comme chef de leur parti. C'est de lui que la *Patrie* disait : "M. Mercier vend une élection et cherche ensuite à la reprendre par une contestation. Il pose zéro et retiens tout," accusant son honnêteté personnelle. Cependant pour montrer leur honnêteté et le mépris qu'ils professent pour le peuple, la *Patrie* et les libéraux, après avoir roulé M. Mercier dans la boue, le présentent maintenant aux électeurs, sans même l'avoir lavé, en leur disant "*Voilà le chef qu'il vous faut,*"

Encore un mot et nous terminons. La révolte disent M. Mercier et Cie, était justifiable. Les Métis avaient des griefs. Oui, c'est vrai, ils avaient des réclamations que le gouvernement a reconnues, qu'il a réglées, mais que le gouvernement de M. McKenzie, lui, a refusé de reconnaître; mais à l'époque de la révolte tous les droits des Métis avaient été reconnus et, le 4 mars, 22 jours avant la révolte, le Père André recevait un télégramme l'informant qu'une commission avait été nommée pour donner des terres aux Métis qui n'en avaient pas eu à Manitoba. Citons sur ce point, la déclaration du Père André au procès Riel :

Question.—Voulez-vous dire si, depuis l'arrivée de l'accusé dans le pays jusqu'au temps de la révolte, le gouvernement avait fait quelque réponse favorable aux demandes et réclamations des Métis?

R. P. André.—Oui. Je sais qu'il avait acquiescé à certaines demandes concernant ceux qui n'avaient pas eu de *scrips* (droit à une concession de terre) dans le Manitoba. Un télégramme, envoyé le quatre mars 1885, (22 jours avant la révolte) accordait les *scrips*.

Question.—Avant ce temps-là ?

Réponse.—Oui. Quant au changement de l'arpentage des lots le long de la rivière, il y eut une réponse du gouvernement disant qu'il l'accorderait, et c'était une question importante.

Question.—Quelle question restait alors à régler ?

Réponse.—Celle des patentes. Cette question a aussi été réglée en quelque sorte, car M. Duck fut envoyé, et je l'accompagnai en qualité d'interprète.

Question.—Quelle autre question restait-il ?

Réponse.—La seule question du bois, du bois de construction.

Question.—Savez-vous s'il y a une commission qui siége au sujet des réclamations et des demandes des Métis ?

Réponse.—Oui.

Il est donc bien constaté que les Métis n'avaient plus de griefs sérieux et qu'une commission était nommée pour régler les dernières réclamations. Et c'est ici qu'éclate toute la scélératesse de Riel. Un règlement à l'amiable, ce n'est pas ce qu'il lui fallait. Que devenaient ses 100,000 ou ses $35,000 ? Il fallait

M.
efs.
ent
M.
la
e 4
dé-
ur
pa.
ès

sé
nt
a-

es
it
e,
r-

ts
nt

sé
n-

n.
u

s
-
e
i
t

du trouble pour lui donner de la valeur et cela ne pouvait se faire que s'il risquait la vie et la fortune des Métis et voilà pourquoi il leur a fait prendre les armes. C'est pour le sang de cet homme qu'on veut sacrifier les intérêts de la Province de Québec. Vraiment, c'est de la folie et de l'idiotisme.

En somme, d'après nos nationaux, il n'y aurait que le sang de Riel qui aurait son prix : celui des missionnaires massacrés, des soldats tués, des Métis morts sur le champ de bataille ne compte pour rien !

Il est responsable de la mort de ces malheureux aussi bien que de la mort des Métis, car Riel savait qu'il menait ces derniers à la boucherie lorsqu'il leur faisait prendre les armes !

Mais il était fou, disent les hableurs rouges qui ne l'ont jamais vu !

Comment se fait-il que jamais les prêtres desservant les paroisses métisses que Riel a persécutés, n'ont jamais songé à voir un fou dans la personne de Riel ! Ils l'ont dénoncé comme un apostat, mais jamais comme un insensé.

Traiter Riel de fou, c'est insulter toute la population métisse qu'il a dirigée, car c'est l'accuser d'idiotisme de venir prétendre qu'elle a préféré écouter un fou plutôt que les prêtres qui avaient coutume de la diriger. Il sera dit que tout est contradiction, tromperie et fraude dans cette grande conspiration montée sur l'affaire Riel pour détruire le gouvernement conservateur. Fou ! Riel, et cependant les feuilles rouges et les feuilles du genre de l'*Etendard* n'ont cessé de citer ses écrits pendant des mois pour essayer de justifier sa révolte. C'était un exalté, un méchant, mais aussi un froid et cruel calculateur qui a voulu faire payer cher au gouvernement canadien son refus de lui donner $100,000, ou $35,000 pour trahir ce qu'il appelait la cause des Métis.

L'homme qui, à force d'habileté, a réussi à soustraire les Métis à l'influence des prêtres, qui a eu l'idée de faire sa révolte à la fin de l'hiver quand les communications sont souvent impossibles au Nord-Ouest et toujours au moins très difficile, de soulever tous les sauvages du Nord-Ouest, a fait preuve d'un esprit bien plus qu'ordinaire. Du reste, son ami Gabriel Dumont ne déclarait-il pas dernièrement qu'il n'avait jamais cru à la folie de Riel ! !

Bien des personnes sont revenues des exagérations des premiers jours, et conviennent que Riel, deux fois rebelle, gracié une première fois lorsqu'il avait les mains encore rouges du sang de Scott, était un grand criminel, mais qu'on n'aurait pas dû l'exécuter, attendu, disent-elles, qu'on ne pend plus pour crime politique.

Cette objection nous rappelle les plaidoyers de ces gens qni ayant le don de mal placer leur sentiment d'humanité, réclamaient l'abolition de la peine de mort, en faveur des assassins, des meurtriers, êtres bien dignes d'intérêt et de pitié ! et la réponse d'un spirituel écrivain à ces protecteurs de cette espèce de criminels. "Je suis, moi aussi, pour l'abolition de la peine de mort, mais que messieurs les assassins, donnent l'exemple."

De même, nous verrions avec plaisir l'abolition de la peine de mort en matière de troubles politiques, mais nous voudrions avant que les individus qui ont des griefs politiques à faire redresser, en réclament le redressement par la voie ordinaire, par les moyens que la loi met à la disposition de ceux qui croient avoir raison de se plaindre.

Les prétendues réclamations des Métis, que Riel n'a jamais essayé de faire régler, étaient une affaire de bureau qui devait se traiter comme toutes les autres affaires de ce genre. Il n'y avait pas matière à révolte, à prise d'armes, à coups de fusil. Riel au lieu de suivre la méthode adoptée par tous les gens sensés, a voulu recourir aux remèdes extrêmes et il en a subi les dures mais justes conséquences.

Il y a longtemps que cette parole a été dite : Celui qui se servira de l'épée périra par l'épée. Elle a autant d'àpropos aujourd'hui que lorsqu'elle a été prononcée.

On a toujours pendu pour crimes politiques, lorsque le salut de l'état l'exigeait, et l'on pendra encore longtemps, car, c'est une loi de l'humanité que le sang attire le sang, et que là où un grand crime a été commis, il doit être suivi d'un châtiment exemplaire.

C'est surtout dans un pays comme le Nord-Ouest, que ce principe doit s'appliquer, dans ces vastes contrées où il est si facile à un aventurier audacieux d'organiser une révolte, et où il est si nécessaire de frapper de terreur l'esprit des sauvages portés à obéir, plutôt par la crainte que par sentiment du devoir.

Cela est si nécessaire que dans les Etats de l'ouest des Etats-Unis lors de leur établissement, on exécutait, sans procès régulier, en vertu de ce que l'on appelle la loi de Lynch, quiconque se rendait coupable d'un crime.

C'était une mesure extrême que nous n'approuvons pas, mais que les colons se croyaient justifiables de suivre pour frapper de terreur les esprits des criminels.

Voici maintenant venir une nouvelle élection et il importe de prévenir le peuple de ce qui va se passer.

Les libéraux voulant cacher les maux qu'ils ont faits pendant qu'ils étaient au pouvoir, faire oublier leur incapacité pour que le peuple ne fasse pas de comparaison entre les millions que le gouvernement conservateur a donné à la province de Québec et l'hostilité que les grits nous ait témoignée, pendant leur régime, ont monté cette atroce conspiration contre des ministres d'Ottawa qui n'ont jamais dans leur carrière politique montré autant de dévouement et d'esprit de sacrifices que dans cette affaire Riel.

Ils feront encore parade aux élections de leur sentiments faux et hypocrites ; ils se poseront sous de fausses couleurs pour se montrer plus Métis que les Métis eux-mêmes, pour empêcher le peuple de s'occuper de la vraie question qui devrait faire le sujet de la lutte.

Ils ont en effet intérêt à faire oublier que sous leur régime, à la fin de l'année, ils se trouvaient en face d'une caisse vide et que les conservateurs sont toujours arrivés avec un surplus—moins une fois en 1885, où la guerre de Riel nous fit dépenser plus que nos ressources.

Ils ont intérêt à faire oublier qu'ils ont gaspillé des millions pour essayer de construire le chemin du Pacifique d'après un plan qui a montré leur incapacité, tandis que les conservateurs ont su terminer en quelques années, cette grande entreprise, regardée comme impossible par les grits, et qui va être si profitable au pays.

Ils ont intérêt à ce que le peuple ne sache pas que Sir John a accordé 11 millions aux chemins de fer de notre province et à notre gouvernement de Québec et que M. McKenzie ne nous a jamais donné un sou.

Ils ont intérêt à faire perdre de vue le fait que sous leur gou-

vernement, les manufactures se fermaient l'une après l'autre ; que les ouvriers étaient sans ouvrage, vivant de leurs économies passées, ou passant leur temps dans la plus noire misère et que sous le régime conservateur la prospérité est revenue dans le pays, comme le prouvent les millions déposés dans les banques d'épargne, comme le prouve le fait que malgré la crise commerciale, la gène, la misère qui existe en Angleterre, aux Etats-Unis et en France, le Canada se maintient encore dans un état d'aisance que tous les autres pays pourraient lui envier.

C'est parce qu'ils n'ont rien à montrer au peuple pour les recommander que les libéraux vont encore agiter la corde de Riel, inventer toutes espèces d'accusations contre nos hommes publics, calomnier ceux qui ont sacrifié leur temps et leur santé au service du pays.

C'est parce qu'ils se présentent les mains vides qu'ils vont crier à l'augmentation de la dette publique, se gardant bien de dire que cette dette représente des dépenses faites dans l'intérêt du Canada, pour augmenter la richesse publique, développée par les chemins de fer, les canaux, construits par le gouvernement.

Ils se garderont bien de dire que cette augmentation de la dette a suivi l'augmentation de la population, que la dette par tête n'est pas plus élevée que du temps des libéraux, que les taxes ne sont pas plus lourdes ; ils se garderont bien de rappeler que le gouvernement conservateur a enlevé les droits sur le sucre, le thé, le café et les billets promissoires que les libéraux y avaient mis.

Cependant ces questions qu'ils voudraient passer sous silence sont les seules qui méritent d'être discutées.

Lorsqu'un peuple appelle des hommes au pouvoir, c'est pour que ces hommes le conduisent dans la voie de la prospérité, travaillent au développement de ses ressources, augmentent sa richesse matérielle, administrent sagement ses finances, et non point pour qu'ils fomentent des agitations dangereuses de nature à mener à des luttes nationales et religieuses, puis finalement à la ruine.

Voilà ce qui doit occuper l'attention des électeurs.

Nous avons dit plus haut que Riel a voulu se vendre pour une somme d'argent, en voici la preuve. Au procès de Regina le Père André a déclaré sous serment ce qui suit :

Question. Voulez vous déclarer ce que l'accusé voulait avoir du gouvernement fédéral

Réponse. J'ai eu deux entrevues avec l'accusé à ce sujet.

Question. L'accusé réclamait une certaine indemnité du gouvernement fédéra

Réponse. Lorsque l'accusé fit sa réclamation, j'étais là avec une autre personne et il voulait avoir $100,000 du gouvernement. Nous fûmes d'avis que cette demande était exorbitante et l'accusé répondit : " Attendez un peu ; je prendrai tout de suite $35,000 comptant."

Question. Et à cette condition l'accusé devait quitter le pays si le gouvernement lui donnait $35,000 ?

Réponse. Oui, c'est la condition que Riel mit.

Question. Quand ceci se passait-il ?

Réponse. Le 23 décembre 1884.

Question. Il y eut une autre entrevue entre vous et l'accusé, n'est-ce pas ?

Réponse. Nous eûme une vingtaine d'entrevues.

Question. N'était-il pas toujours à vous demander de vous servir de votre influence auprès du gouvernement pour lui obtenir cette indemnité ?

Réponse. Il m'a parlé de cette affaire pour la première fois le 12 décembre. Il n'en avait jamais été question entre nous avant cela, et le 23 décembre, il m'en parla de nouveau.

Question. Il en a parlé souvent ?

Réponse. En deux occasions seulement.

Question. N'était-ce pas sa grande préoccupation ?

Réponse. Oui, dans ces deux entrevues.

Question. N'est-il pas vrai que l'accusé vous a déclaré qu'il était lui-même la question métisse ?

Réponse. Ce n'est pas ce qu'il a dit en propres termes, mais c'était bien la pensée qui ressortait de ses paroles. Il m'a dit : "Si je suis satisfait, les métis le seront." Je dois expliquer ceci. On lui objecta que si le gouvernement lui accordait les $35,000 la question métisse resterait toujours la même, et il répondit : "Si je suis satisfait, les métis le seront."

Question. N'est-il pas vrai qu'il vous a dit qu'il accepterait même une somme moindre que $35,000 ?

Réponse. Il m'a dit : " Faites valoir toute l'influence que vous pouvez avoir ; il se peut que vous n'obteniez pas tout cela, mais obtenez tout ce qu'il est possible d'avoir ; si vous obtenez moins, nous verrons."

Nous avons dit que Riel avait été dénoncé par les prêtres comme un misérable, et non comme un fou, en voici la preuve :

Le 24 juin, 1885, le R. P. André écrivait de Prince Albert au *Mail :*

Le calme est maintenant rétabli en cette région (Batoche), et le silence qui y règne fait un contraste des plus saisissants avec le bruit et l'agitation qui y prévalaient il y a à peine un mois. Qui que ce soit peut maintenant voyager sur cette rive de la Saskatchewan sans appréhender aucun danger, soit de la part des Sauvages ou des Métis. Tous ces hommes égarés sont redevenus eux-mêmes ; quand vous les rencontrez sur la route, ils se montrent des plus polis et des plus courtois. La défaite qu'ils ont éprouvée ne semble pas avoir laissé de ressentiment dans leurs âmes. Ils semblent contents comme tous les autres, de voir l'insurrection finie.

Le nom de Riel est en grand discrédit parmi eux, maintenant qu'ils voient clairement les mauvais desseins de celui qui fut leur chef. Ils ne peuvent comprendre, comment ils ont pu être assez aveugles pour le suivre et devenir ainsi les instruments de leur propre ruine. La leçon a été sévère pour eux et vraisemblablement, ils n'oublieront jamais le terrible prix que leur a coûté l'allégeance qu'ils ont donnée à Riel qui, en provoquant l'insurrection, a provoqué le plus terrible fléau qui put frapper les Métis et leur pays.

Le douze juin, 1885, six missionnaires écrivaient de Prince Albert :

Louis David Riel ne mérite pas les sympathies de l'église catholique romaine et des membres de cette église, ayant usurpé notre mission de prêtre et privé notre population des avantages et des consolations que nous aurions pu lui offrir.

Il a fait tout cela dans son intérêt purement personnel.

Ce document porte la signature des RR. PP. André, Tousse, Moulin, Fourmond et Lecoq.

Nous pourrions citer une multitude d'autres témoignages.